

PRIÈRE TRADITIONNELLE DU PÈLERINAGE

Incomparable Mère de mon Dieu, faites, par votre puissante médiation, que tous ceux qui imploreront votre secours dans ce sanctuaire consacré à la gloire de votre Saint Nom. obtiennent de votre très cher Fils, notre Sauveur, la patience et la résignation dans leurs adversités, la modération dans leur bonheur et leur prospérité, la discrétion dans leurs paroles, une pieuse ferveur dans leurs prières, une édifiante régularité dans leur conduite et une généreuse persévérance dans la pratique de la vertu.

Ainsi soit-il.

HORAIRE DES OFFICES.

*En semaine* : 6 h. messe à l'autel privilégié (en hiver à 6 h 30)

*Mardis* : La messe est suivie d'un salut en l'honneur de St. Antoine

*Samedis* : 9 h 30, messe avec sermon, suivie d'un salut en l'honneur de Notre-Dame, aux intentions des bienfaiteurs du pèlerinage.

*Dimanches* : 8 h, messe avec sermon  
(en été, seconde messe à 11 h avec sermon français.)

16 h salut, (en hiver à 15 h 30).

*Premiers Vendredis du mois* : 9 h 30 messe.

Imprimi potest Metis, die 23 febr. 1950.  
P. Andreas Dier O. F. M.  
Min. Prov.

Imprimatur. Metis, die 27 febr. 1950.  
L. Schmit, V. G.



# Le Pèlerinage de Bonne-Fontaine

## Notice Historique

Le sanctuaire de Notre-Dame de Bonne-Fontaine se situe dans une charmante clairière encadrée de sapins, sur la commune de DANNE et QUATRE-VENTS, à 2 km au nord-est de Phalsbourg. Le pèlerinage doit son nom à une source appelée la Bonne Fontaine.

A une époque qu'il est difficile de déterminer, on vénérât là en un sanctuaire dont on a retrouvé quelques vestiges au XVIII<sup>e</sup> siècle, une Vierge à l'enfant. La statue échappa aux ruines du temps et au vandalisme des gens de guerre grâce à de pieuses mains qui la déposèrent près de la source, dans le creux d'un chêne.

C'est là que la découvrirent en 1714, des soldats de la garnison de Phalsbourg venus se délasser dans les bois. C'était à l'époque d'une épidémie. Les promeneurs, atteints du mal, invoquèrent la Vierge et burent à la source. Ils furent aussitôt guéris. Dès lors le peuple afflua vers la Vierge Miraculeuse.

La même année, les soldats reconnaissants entreprirent du consentement de Jean-Jacques Fischer, curé de Phalsbourg (1712—1722), la reconstruction du sanctuaire et y placèrent la statue vénérée.

Trop exigü pour contenir le nombre croissant de pèlerins, l'édifice fut remplacé en 1841, grâce aux soins de François Bataille, curé de Phalsbourg et Danne, par une chapelle plus vaste, bénite sous le vocable de la Nativité de Marie.

Le premier gardien du pèlerinage, Jean Henri Castor, laïque émigré de Suisse, y mourut en 1740. Joseph SUMMER, frère Capucin de Phalsbourg obtint ensuite de s'y établir un ermitage.

En 1751, le cardinal François-Armand de Rohan, évêque de Strasbourg, adjoignit au curé de Phalsbourg un second vicaire pour desservir le pèlerinage. Dès lors il y eut messe régulièrement les samedis et aux fêtes de la Vierge.

Vint la Révolution Française. Le sanctuaire et les domaines acquis au pèlerinage, devenus bien nationaux, passèrent aux mains de plusieurs familles de Phalsbourg et de Quatre-Vents. Des ex-voto de l'époque témoignent néanmoins de la fidélité des pèlerins de Notre-Dame.

Racheté en 1835 par Hubert Hamann, curé de Saint-Louis-les-Phalsbourg, le sanctuaire bénéficia de quelques restaurations. Le bon prêtre s'en constitua le gardien et se dévoua plus de 40 ans auprès des pèlerins. Il fut le premier inhumé au cimetière du pèlerinage. Deux autres prêtres du diocèse, les abbés STRICHER et Nicolas JACOB lui succédèrent jusqu'en 1907, date à laquelle Mgr. Benzler, évêque de Metz, confia la garde de Notre-Dame aux Pères Franciscains de Metz. L'arrivée des religieux, le 14 mars 1908, marqua le début d'une véritable floraison du pèlerinage.

Les nombreux Pères qui s'y sont succédés depuis le R. P. Léon Letscher (†1919) jusqu'au R. P. Julien HEILIGENSTEIN, chapelain actuel et supérieur de la Résidence (nommé le 26. 9. 1947) ont définitivement organisé le pèlerinage, restauré, modifié et embelli le sanctuaire de Notre-Dame. La chapelle a été agrandie d'une nef latérale et d'un chœur de religieux, enrichie d'un autel de marbre dédié à Notre-Dame de Pitié. Une grande place a été aménagée pour les offices en plein air ; un chemin de procession tracé.

Depuis lors, Notre-Dame de Bonne-Fontaine ne cesse d'attirer les pèlerins, en toute saison, à toute heure du jour, mais spécialement aux grandes solennités de l'année liturgique et aux fêtes mariales.

B

C

④ N.D. de ~~la~~ Bonne-Fortaine, pres DHALSBOURG

---

1/50.000 n° XXXVII-15 (deuxième), quart N.W.

---

La chapelle est au <sup>à 300 m d'altitude</sup> flanc du massif  
des Quatre-Vents, qui atteint plus de 370 m.  
Elle est en bord d'un petit ravin (un pont  
sur lequel on n'indique pas de numéros).

Notes que le carte n'indique la source  
(deux sources) que dans le ravin descendant. Un  
"chemin d'exploitation" partant d'une maison  
voisine de la chapelle, passe tout près de  
l'une de ces sources.

La chapelle elle-même est sur une  
route carrossable ~~qui se joint~~ qui rejoint  
le faubourg des Quatre-Vents.

Elle est dans une grande clairière  
(où se trouvent aussi 5 maisons), à l'intérieur  
d'une zone boisée.

1/600.000 - ~~Très légère~~ Très légère correction faite:  
au-dessus de la cote de 300 m et  
non au-dessous et juste à l'Est du talweg et  
non pas au flanc des pentes.

DANNE ET QUATRE-VENTS  
NOTRE-DAME DE BONNE FONTAINE

- I 1° Région historique
- II 2° Fait-on encore état aujourd'hui de guérisons obtenues à la source ou par la statue ?
- IV 1° Nombre approximatif de pèlerins

4)

DANNE ET QUATRE-VENTS (520 hab.) Dioc. de Metz-Moselle) Anc. Dioc. Nancy de 1790 à 1874

NOTRE-DAME DE LA NATIVITE

12 NOTRE-DAME DE BONNE-FONTAINE

I. 1° Canton et archiprêtré de Phalsbourg  
Paroisse Danne et Quatre-Vents, Invention de S. Etienne

Michelin 57 pli 17  
1/50000° XXXVI-15, Saverne, quart N.O.

24 2° Chapelle à 300 m. d'altitude, au flanc du massif des Quatre-Vents, qui atteint plus de 370 m. Elle est au haut d'un petit ravin sec, dans une grande clairière, à l'intérieur d'une zone boisée de sapins. Deux sources dans le ravin à l'est de celui qui surmonte la chapelle. Un chemin d'exploitation partant d'une maison voisine de la chapelle passe tout près de l'une de ces sources. La chapelle elle-même est sur une route carrossable qui rejoint le faubourg des Quatre-Vents.

32 La chapelle N.D. de Bonne-Fontaine est incluse aujourd'hui dans un couvent de Franciscaïns. La source dite bonne-fontaine, qui jaillissait jadis au pied d'un chêne, est aujourd'hui captée dans l'enceinte du couvent.

Devant la chapelle, petit oratoire avec autel pour offices en plein air, devant lequel est la bonne-fontaine surmontée d'une statue de la Vierge. 1500 places assises sur des bancs devant cet oratoire.

II 1° Culte permanent de la Vierge à l'Enfant (N.D. de la Nativité)

40 2° Vierge et source miraculeuses. La source sort d'une colonne carrée surmontée d'une statue de la Vierge; elle va former un petit ruisseau qui se déverse dans la Zinzelt, affluent de la Zorn.

III 1° Dans une niche creusée dans le mur, derrière l'autel, statue de la Vierge à l'Enfant, debout. Vierge et Enfant couronnés. La Vierge porte sceptre de la main droite; elle repose sur un socle représentant des nuages; deux têtes d'angelots. Autre statue au-dessus de la fontaine. Une grande croix, rapportée de Jérusalem en 1900 (pèlerinage lorrain) se dresse devant la chapelle. Elle a été portée en procession du palais de Pilate au Calvaire et au Saint Sépulcre.

63 IV 1° Date : 8 septembre

72 Rayon : cantonal (50 km)

75 Le matin, grand'messe avec sermon, à l'extérieur. L'après-midi, office en plein air, cantique, sermon, procession pendant laquelle on porte la statue au chant des litanies, salut.

2° Visite quotidienne de pèlerins isolés.

Culte permanent du samedi et fêtes de la Vierge: " Bonne-Fontaine est, en Lorraine, le seul pèlerinage de la Vierge Marie avec un service religieux et solennel tous les samedis " (notice sur le pèlerinage). Messe quotidienne à l'autel privilégié.

Le premier samedi de chaque mois et tous les samedis de mai ainsi qu'aux fêtes de la Vierge, après la messe, salut précédé d'une procession avec la statue, en plein air quand il fait beau.

On s'adresse au portier du couvent pour demandes de messes, achat de cierges, chapelets, scapulaires, médailles.

Sont rattachés au pèlerinage le Tiers-Ordre, les confréries du Rosaire et du scapulaire et toutes les œuvres dirigées par les Franciscaïns.

De nombreux ex-voto (peintures, en particulier de scènes militaires) ont disparu pendant la Révolution et la période 1826-1835. Restent 70 plaques de marbre allant de 1838 à 1968

2° Pèlerinage lié à la vie militaire de la ville voisine de Phalsbourg. En 1714, en temps d'épidémie, une statue jadis cachée par les habitants pour la soustraire aux dangers de la guerre fut retrouvée par des soldats au creux d'un chêne. Avec cette statue, on retrouva des restes d'un ancien édifice religieux, bénitier, colonnes, figures d'anges. Il y eut des guérisons. La garnison de Phalsbourg entreprit de reconstruire l'ancienne chapelle. Ce fut le début du pèlerinage. En 1719, le major de la place fit faire un tronc qui devint la "bourse des pauvres". En 1741, la chapelle fut agrandie et mise sous le vocable de N.D. de la Nativité. En 1758, bénédiction d'une croix de chemin entre le hameau des Quatre-Vents et Bonne-Fontaine. Pendant la Révolution, la chapelle et ses dépendances (3 hectares de forêts défrichés et cultivés) furent confisquées, pillées et vendues à la famille Masson, de Phalsbourg, qui laissa la chapelle ouverte. Les pèlerinages ne cessèrent pas tout-à-fait. En 1835, chapelle rachetée aux propriétaires d'alors, la famille Becker, par l'ancien curé de Saint-Louis-les-Phalsbourg, originaire de Danne, qui se fixa à Bonne-Fontaine. Il l'offrit à l'évêché de Nancy auquel la paroisse de Phalsbourg était rattachée depuis la Révolution, pour faire une maison de repos pour les ecclésiastiques. Après la guerre de 1870, Mgr. Dupont des Loges racheta Bonne-Fontaine et en fit don à la paroisse de Phalsbourg. Depuis 1908, le sanctuaire est confié aux Franciscains. Leur arrivée marqua le début d'une nouvelle floraison de pèlerinages. Chapelle agrandie d'une nef latérale et d'un chœur de religieux. En l'honneur de la Vierge douloureuse, un autel en marbre, don du Père L. Marchal, missionnaire en Terre Sainte, fut érigé dans la nef latérale. Ce missionnaire offrit également la couronne et le sceptre de la Vierge miraculeuse.

## VII

Sous la Restauration, les messins se rendaient le 1er mai en pèlerinage à Bonne-Fontaine. Dès le point du jour, les jeunes gens réveillaient à son de trompe les habitants des quartiers populaires et le tapage du matin annonçait l'animation de la journée. La municipalité s'efforça d'y mettre bon ordre et finit par avoir gain de cause.

## SOURCES

- Benoît (A) Vers les Vosges : Phalsbourg et Sarrebourg et leurs environs. Strasbourg, chez les principaux libraires, 1876, in-8, VII-322 p.
- Benoît (A) Notice historique sur la chapelle de Bonne-Fontaine (Danne et Quatre-Vents), Saverne 1870
- Notice sur le pèlerinage N.D. de Bonne-Fontaine par Phalsbourg, 1930, brochure de 28 p.
- Bourgon (D) Fontaine miraculeuse dite Belle-Fontaine près de Phalsbourg. Journal de la Soc. d'arch. lorr. 1857, p. 155-156 (communication à la Société savante)
- Leclerc (J) Ermites et ermitages mosellans, I, p.16, n° 20
- Lettre du supérieur des Franciscains du couvent de Bonne-Fontaine, 1966

Enquêteur : M. de Hédouville

- Benoît (Arthur) Notice historique sur la chapelle de Bonne-Fontaine près de Phalsbourg (Meurthe) - Saverne, Impr. Gilliot, s.d., 14 pages - (Prise de la Bibl. de Strasbourg)

5

PELERINAGE NOTRE-DAME DE BONNE-FONTAINE

8 - - - - -

- Bonne-Fontaine dépend-il de Danne ou de Phalsbourg comme paroisse ?  
Situé sur le territoire de la paroisse de Danne et 4 Vents
  - Quelle est l'origine du culte à Notre-Dame de Pitié mentionné dans la notice sur le pèlerinage ?  
Un Père affecté au couvent de Bonne-Fontaine, P. Louis Marchal, a consacré son héritage à l'érection d'un autel à N.D. de Pitié.
  - Demande-t-on encore des faveurs spéciales dans le pèlerinage ? Oui  
Guérisons ? oui  
Grâces ? oui, surtout des grâces
  - Y a-t-il des reliques dans la chapelle ? D'après la photo de la notice, il semble que le socle de la statue comporte un reliquaire ? Est-ce exact ? Non, il n'y a pas de reliques  
Si oui, de qui sont les reliques et d'où viennent-elles ?
  - Comment se déroule le pèlerinage du 8 septembre ?  
A 10 h. grand'messe avec sermon à l'extérieur  
à 15 h. office en plein air : cantique - sermon - procession où est portée une statue de la Ste Vierge et pendant laquelle les litanies de la Ste Vierge et le cantique du pèlerinage - salut du T.S. Sacrem.- cantique  
- De quel rayon vient-on en pèlerinage ? d'un rayon de 50 km.
  - Y a-t-il encore des ex-voto ? oui  
Leur nombre approximatif : 70  
Leurs dates extrêmes : 1838 - 1968  
Leurs caractéristiques ( plaques de marbre, objets déposés ,etc)  
Des petites plaques de marbre portant les inscriptions :  
Merci - Merci à N.D. - Gloire et reconnaissance à Notre-Dame de Bonne-Fontaine - Remerciements à la Ste Vierge - Merci à Notre-Dame pour la guérison - Merci à Marie etc.
  - La notice indique que le Frère portier du couvent vend des images et des médailles ; voudriez-vous avoir l'obligeance de m'envoyer une médaille et une image de N.D. de Bonne Fontaine en indiquant leur prix que je vous réglerai par retour du courrier.  
Ci-joint, à titre gracieux , quelques images et médailles
- N.B. Je possède déjà des cartes postales du couvent et de la chapelle que vous m'avez envoyées il y a deux ans.

Fontaine miraculeuse dite Belle-Fontaine, près de Phalsbourg.

Le 5 avril 1775, les curé, échevins et fabriciens de la paroisse de la ville de Phalsbourg et de Danne, son annexe, présentèrent au Parlement de Nancy une requête tendant à obtenir homologation d'un arrêt du Conseil d'Etat, du 22 avril de la même année (sic) portant confirmation des contrats de rentes constituées sur des particuliers au profit de fabriques de Phalsbourg et de Danne, de la Confrérie du Saint-Sacrement établie dans l'église dudit Phalsbourg, de la Bourse des pauvres et de la chapelle de la Belle-Fontaine.

La cour ordonna que les lettres patentes dont s'agit seraient registrées en ses greffes pour jouir par les suppléants du bénéfice d'icelles.

Dans les motifs donnés par l'arrêt du Conseil d'Etat se trouvent les particularités suivantes :

" La chapelle de Belle-Fontaine n'est point un bénéfice érigé en titre, c'est une simple dévotion qui a subsisté jusqu'à présent.

" Dans un bois éloigné d'environ une demi-lieue de la ville de Phalsbourg se trouve une source d'eau très belle et très saine; des morceaux de statues, de colonnes et d'un eau-bénitier, qui se sont trouvés dans cet endroit, peuvent faire présumer qu'il y a eu autrefois une église. Quoiqu'il en soit, en 1714, la dissenterie ayant attaqué la garnison de Phalsbourg, les soldats allèrent en foule boire de l'eau de la source, qui leur était salutaire. Ayant découvert dans un chêne une statue de la Sainte Vierge, en bois, ils se crurent redevables de leur guérison à l'intercession de cette puissance protectrice et, en reconnaissance, la ferveur qui attirait beaucoup de monde à la chapelle produisit des offrandes considérables, dont chacun se chargeait et disposait comme il jugeait à propos. En 1719, un major de la ville de Phalsbourg fit faire un tronc et se chargea de la recette des offrandes, qu'il employait au soulagement des pauvres; il plaça quelques capitaux. En 1755, le curé de Phalsbourg et le procureur du Roy le remplacèrent. En 1741, la chapelle qui menaçait ruine fut rebâtie avec la permission de l'évêque diocésain; ce qui a conduit à un établissement avantageux pour la ville de Phalsbourg. Un second vicaire y était nécessaire pour le service de la paroisse; ce vicaire pouvait en même temps desservir la chapelle; en conséquence, les revenus de cette chapelle pouvaient servir au paiement de l'honoraire du vicaire, qui autrement aurait été à la charge de Sa Majesté. Le curé, en qualité de directeur de cette chapelle, demanda à l'évêque que le vicaire fût établi sous ces conditions, ce qui fut accordé en 1751.

" A l'égard de la Bourse des pauvres honteux, c'est la recette des aumônes et charités qui se font pour leur fournir du pain, de la viande, du bois, le logement, les remèdes, etc. La régie des sommes qui sont données ou qui appartiennent à la Bourse ~~des~~ ~~pauvres~~ se fait par les principales dames de la ville, sous la direction et les ordres du curé à qui elles rendront compte. Tels sont les établissements que la religion et l'humanité ont formés dans la ville de Phalsbourg pour le service de la paroisse et pour le soulagement des pauvres."